

## Emmanuel Destrijker

**Emmanuel Destrijker est président de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), un organisme qui se voue à la représentation et à la défense des jeunes qui désirent s'établir en agriculture. Créée en 1982, la FRAQ compte environ 1400 jeunes de 16 à 35 ans qui sont en processus d'établissement ou qui manifestent un intérêt pour l'agriculture.**

Par Gilles Drouin

**Partenaires:** Que sait-on de la relève agricole aujourd'hui ?

**Emmanuel Destrijker :** La relève est bien présente en quantité et en qualité. Elle est constituée en majorité d'hommes, bien que les femmes prennent une place grandissante. En fait, près de 30 % de nos membres sont des femmes. En moyenne, les gens s'établissent vers l'âge de 28 ans. Malheureusement, encore un jeune sur trois n'a pas de formation en agriculture, mais les primes à l'établissement les incitent de plus en plus à décrocher un diplôme en formation agricole. Sans pouvoir compter sur des données précises, nous estimons que 25 % de la relève provient d'un milieu urbain. La relève est constituée aussi de gens plus âgés qui entreprennent une seconde carrière en agriculture. Mais leur défi n'est pas le même que celui des jeunes, car ils possèdent, la plupart du temps, un certain capital financier.

**Partenaires:** Quelle est la principale voie d'accès à l'agriculture pour les jeunes ?

**Emmanuel Destrijker :** Les transferts entre parents et enfants constituent encore la majorité des cas. Tous les programmes d'aide de la Financière agricole sont basés sur ce modèle. Mais le transfert familial est de plus en plus difficile en raison de la taille et de la valeur des entreprises agricoles, particulièrement dans les domaines laitier et avicole. Pour un jeune, il est impossible de démarrer dans les productions contingentes s'il ne peut compter sur un transfert familial. On voit aussi de plus en plus de jeunes démarrer des entreprises pour exploiter de nouveaux créneaux.

**Partenaires:** Quels sont les principaux obstacles à l'établissement en agriculture ?

**Emmanuel Destrijker :** Au Québec, nous estimons que dix fermes disparaissent chaque semaine. Je pense qu'il y a des jeunes qui sont prêts à prendre la relève



Dominic Gauthier/RCN

Emmanuel Destrijker est président de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

« Les jeunes veulent vivre de l'agriculture, ils ne veulent pas que ce soit un passe-temps. »

pour ces établissements, mais ils n'ont pas accès à ces entreprises ni au financement nécessaire à leur acquisition. Cet accès est le principal obstacle à l'établissement. Les difficultés de communications entre les enfants et les parents constituent un autre obstacle. Enfin, la question de l'équité par rapport à l'égalité se pose souvent lorsqu'il y a plusieurs enfants. Les parents veulent que chaque enfant reçoive une part égale et c'est ce qui peut conduire au démantèlement de la ferme.

**Partenaires:** Les programmes visant à aider l'établissement sont-ils adéquats ?

**Emmanuel Destrijker :** En eux-mêmes, les programmes sont bien, mais il faut revoir certains critères d'admissibilité pour les adapter à la réalité de l'établissement en agriculture qui n'est pas exclusivement un transfert familial. Je pense, entre autres, au fait qu'un jeune qui démarre une entreprise doit posséder 60 % de celle-ci alors que, dans les transferts familiaux, ce pourcentage est établi à 20 %. Il faut aussi songer à améliorer des éléments comme les rabais et la protection des taux d'intérêt qui assurent une certaine stabilité lors des premières années de l'entreprise. Ces rabais favorisent la création d'un bon fonds de

roulement ainsi que des revenus suffisants. De cette façon, le nouveau producteur n'a pas à occuper un emploi à l'extérieur pour joindre les deux bouts, comme c'est trop souvent le cas. Les jeunes veulent vivre de l'agriculture, ils ne veulent pas que ce soit un passe-temps.

**Partenaires:** Quelles sont les autres pistes de solution à privilégier pour favoriser l'établissement agricole ?

**Emmanuel Destrijker :** De façon générale, il semble important de faire en sorte que les producteurs soient moins dépendants de la vente de leur entreprise pour leur retraite. L'accès aux services conseils doit aussi être amélioré. Actuellement, les gens appellent un peu partout. Il faudrait un guichet unique pour obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne l'établissement en agriculture au Québec. Il y a aussi une réflexion à faire sur la valeur des quotas. On veut simplement faire mieux avec ce qui existe et ce n'est pas nécessairement une question d'argent.